

JANVIER 2023

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

De l'enrôlement et de l'identification des électeurs : des voix dénoncent et réclament la prolongation

Noël OBOTELA RASHIDI, Historien.
Professeur ordinaire/
Université de
Kinshasa, Faculté des
Lettres et Sciences
Humaines.
Membre du Conseil de
Rédaction de *Congo-Afrique*.
nobotela2005@yahoo.fr

Nul n'ignore que 2023 est une année électorale en RDC. Pour ce faire, la CENI a lancé, depuis décembre 2022, l'enrôlement et l'identification des électeurs dans l'Aire 1 comptant dix provinces incluses dans l'ancienne province de l'Equateur, la Ville de Kinshasa, le Kongo Central, l'ancienne province du Bandundu.

Déjà, le **5 janvier 2023**, le Secrétaire Général du PPRD a déclaré devoir s'impliquer dans le processus en cours lorsque « la CENI sera consensuelle », c'est-à-dire comprenant toutes les parties prenantes.

A l'Equateur, le Rapporteur de l'Assemblée provinciale a déploré quelques faiblesses dénoncées par les électeurs depuis le début de l'opération : insuffisance des machines et du nombre de techniciens ; lenteur des opérations de saisie. Il a encore déploré la distance séparant les électeurs des centres d'enrôlement (plus de 10 km) ; ce qui peut décourager, ainsi que la disparition de certains centres d'enrôlement à la suite des inondations. Il a recommandé à la CENI de prolonger la durée de l'opération de trois mois.

De son côté, l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC) de Néné Nkulu boycotte le processus électoral. Cette formation exige la tenue des élections inclusives, transparentes, crédibles, apaisées, sécurisées et dans le délai constitutionnel.

La CENCO et l'ECC ont également haussé le ton à travers un rapport de mi-parcours publié le **19 janvier 2023**, et réalisé par la mission d'observation électorale de la Conférence Episcopale Nationale du Congo et de l'Eglise du Christ au Congo (MOE – CENCO – ECC) couvrant la période du 27 décembre 2022 au 13 janvier 2023. Ce rapport a relevé plusieurs

problèmes techniques et logistiques, notamment le dysfonctionnement des kits d'enrôlement et des perturbations liées aux pannes, aux problèmes de recharge de batterie et aux arrêts intempestifs des machines dans plusieurs centres d'inscription ; l'inexistence des centres d'inscription ; l'achat de service surtout à Kinshasa ; etc. Compte tenu de ces défaillances, la mission a sollicité la prolongation de l'opération.

Il a été recommandé aux regroupements et acteurs politiques d'éviter tout discours d'incitation à la haine durant le déroulement des opérations électorales en vue de favoriser l'inclusivité du processus. Ce rapport partiel a été réalisé à travers les 10 Provinces de l'Aire 1 et sera complété ultérieurement.

Cette prolongation était inévitable face aux évidences relevées. Ainsi, la décision N° 001/CENI/AP/2023 du **22 janvier 2023** a accordé une période de récupération de 25 jours allant, du 24 janvier au 17 février 2023. La CENI « justifie cette décision, d'une part, par le fait que certains centres d'inscription de la première aire opérationnelle n'ont pas fonctionné de manière régulière et, d'autre part, par la nécessité pour tous les Congolais remplissant les conditions requises de jouir de la qualité d'électeur et de figurer sur la liste électorale ».

Deux ministres en vedette dans deux Provinces

Le ministre du Commerce Extérieur et celui des Hydrocarbures ont défrayé la chronique en ce début d'année par des déclarations teintées de qualificatifs haineux (« chauve-souris », « celui dont le père n'est pas Congolais est notre ennemi ») à l'égard de certaines personnalités politiques. Ainsi, l'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ) a, dans son communiqué du **13 janvier 2023**, demandé au Premier Ministre de rappeler tous les membres du Gouvernement au respect des règles d'éthique et de déontologie dans l'exercice de leurs fonctions politiques. Pour l'ACAJ, de tels discours « visent à créer des discriminations entre Congolais, à fragiliser le sentiment du vivre-ensemble, avec le risque que cela puisse déboucher sur des violences extrêmement graves et sanglantes ». Les propos tenus par le deuxième ministre à Lubumbashi ont amené, le **12 janvier 2023**, l'Institut de Recherche en Droits Humains (IRDH) à condamner en qualifiant lesdits propos de « déshumanisants, humiliants et dégradants ».

Epidémie de rougeole au Kasai Oriental

En 2022, le Kasai Oriental a été victime d'une épidémie de rougeole. Celle-ci a touché toutes les 17 zones de santé, selon les précisions fournies, le **10 janvier 2023**, par le Chef de Division provinciale de la Santé. Elle atteint plus les enfants de 0 à 5 ans. En février 2022, plus de 12.000 cas de rougeole, dont 109 cas de décès, étaient enregistrés. Il a, en outre, signalé que la couverture vaccinale habituelle de 90% n'avait pas été atteinte !

La zone de santé de Punia menacée par une maladie inconnue

Des enfants âgés de moins de 5 ans sont attaqués par une maladie sévissant dans la zone de santé de Punia au Maniema. Dans une interview faite le **11 janvier 2023**, le médecin directeur de l'Hôpital de référence de Punia a confirmé cette information. Cinq cas ont déjà été enregistrés dont un décès.

Des cas de covid-19 signalés en RDC

D'après le Bulletin épidémiologique relatif à la situation du Covid-19 publié le **11 janvier 2023**, rapportant les données du **10 janvier 2023**, 579 cas testés ont été répertoriés à travers le pays dont 5 cas au Haut-Katanga, 5 au Lualaba, 4 au Kongo Central et 2 cas à Kinshasa. Depuis le 10 mars 2020, date de la déclaration de cette épidémie, le nombre total de cas enregistrés officiellement s'élève à 95.364 cas confirmés au laboratoire et 2 cas probables. Jusqu'ici, il y a eu au total 84.223 guérisons et 1457 décès.

Démission du Gouverneur du Lualaba

Retenu à Kinshasa depuis plusieurs mois, Richard Muyej Mangeze Mans a enfin déposé sa lettre de démission le **10 janvier 2023** au Vice Premier-Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur. Certaines sources indiquent qu'un rapport de l'Inspection Générale des Finances établi, il y a deux ans, serait à la base de ce départ.

L'attentat de Kasindi

L'explosion d'un engin le 15 janvier 2023, a causé 14 tués et 63 blessés en plein service religieux dans une église à Kasindi en Territoire de Beni. Il s'agit d'une attaque terroriste perpétrée par les rebelles de l'Alliance des Forces Démocratiques proche de l'Etat Islamique. Rappelons que ces rebelles ont déjà tué plus de 370 personnes, depuis avril 2022, en RDC sans compter les enlèvements.

Un suspect ayant des ramifications kenyanes a été arrêté ; les enquêteurs kenyans s'emploient à retracer son parcours. Après l'arrestation, le **15 janvier 2023**, les FARDC ont annoncé, le **21 janvier 2023**, l'arrestation d'un élément de nationalité congolaise, arrêté à Pondwe en Ouganda.

La milice CODECO poursuit ses ravages en Ituri

Trente et deux personnes ont été tuées, le **14 janvier 2023**, par les miliciens de la CODECO (Coopérative pour le Développement du Congo) dans plusieurs villages du Territoire de Djugu. L'absence des éléments des FARDC a favorisé ce carnage.

Dans la Province du Kasai, un drame...

Le pont Lovua, situé sur la Route Nationale 1 entre le Territoire de Tshikapa et d'autres entités du même Territoire, principalement le Secteur de Bapende, s'est effondré avec le poids d'une semi-remorque transportant des matériaux de construction du Centre de santé Ndjindji. Ce pont reliait deux villages. Il n'y aurait pas eu de survivant ! Ce drame s'est produit le **10 janvier 2023**.

Refus du M23 de libérer les zones occupées à l'Est de la RDC

Georges Kapiamba, coordonateur de l'ACAJ, a fait, en janvier 2023, une déclaration condamnant le refus du M23 de libérer les localités occupées à l'Est de la RDC. La Société civile a appelé au désarmement forcé des rebelles. Pour sa part, la NSCC (la Nouvelle Société Civile Congolaise) a accusé les forces africaines d'une importante responsabilité dans le déploiement des violences. La société civile s'inquiète de l'hypocrisie des pays de la Sous-Région.

Les tensions répétées entre la RDC et le Rwanda conduiront-elles à la guerre ?

Un avion de chasse de type Sukhoi-25 des Forces aériennes congolaises a été attaqué le **24 janvier 2023** par l'artillerie du Rwanda au moment de son atterrissage à l'aéroport de Goma. Cette provocation s'est produite alors que ledit aéronef n'avait nullement survolé l'espace aérien rwandais. Le communiqué publié par le Gouvernement congolais, le **24 janvier 2023**, dénonce les actes de belligérance répétés du Rwanda à l'endroit de la RDC. Le Gouvernement congolais considère « cette énième attaque du Rwanda comme une action délibérée d'agression qui équivaut à un acte de guerre n'ayant pour objectif que de saboter les efforts en cours dans la mise en œuvre des actions convenues dans le cadre du processus de Luanda et de Nairobi pour la restauration de la paix à l'Est de la République Démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs (...). Enfin, bien qu'étant engagé dans les différents processus de paix précités, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo se réserve le droit légitime de défendre son territoire national et ne se laissera pas faire ».

Enrôlement des électeurs : lancement de l'AO2

Les opérations d'enrôlement et d'identification des électeurs ont été lancées, le **25 janvier 2023**, dans les dix autres provinces de la RDC et à l'étranger (Afrique du Sud, Belgique et France). Dans cette aire opérationnelle deux (AO2), tout prendra fin le 23 février 2023. Les provinces concernées sont le Haut-Katanga, le Haut-Lomami, le Kasai, le Kasai Central ; le Kasai Oriental ; le Lomami, le Lualaba, le Sankuru et le Tanganyika.

En Ituri, un groupe armé signe un accord unilatéral de cessez-le-feu

Le MAPI (Mouvement d'Auto-défense Populaire de l'Ituri) a déposé, le **23 janvier 2023**, un cahier de charge confirmant son engagement de cessez-le-feu unilatéral devant les autorités provinciales. Le MAPI est un groupe de communautés victimes des violences meurtrières dont la création a été motivée par les carnages causés par des miliciens de la CODECO et de FPIC dans les différents Territoires de cette Province.

Toujours en Ituri, d'après un communiqué de presse du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) publié le 25 janvier 2023, la situation sécuritaire en Ituri ne cesse de se détériorer. Ainsi, entre le 1er décembre 2022 et le **23 janvier 2023**, près de 200 civils ont été tués suite aux attaques des groupes armés. A cela s'ajoute le déplacement de quelques 52.000 personnes.

Lancement de la campagne de vaccination contre le choléra

La RDC a lancé, le **25 janvier 2023**, une campagne de vaccination contre le choléra en vue de protéger plus de 364.137 personnes âgées de 1 an et plus réparties dans les différents sites des déplacés internes de la Province du Nord-Kivu (notamment à Nyiragongo et Karisimbi) selon l'OMS.

Le Pape François a visité la RDC

Le Souverain Pontife est parti de Rome le **31 janvier 2023**, pour arriver à Kinshasa dans l'après-midi du même jour. Il a officié une messe à l'Aéroport de Ndolo aménagé pour la circonstance, le 1er février 2023. Il a eu l'occasion de rencontrer les victimes des événements de l'Est et les représentants de certaines œuvres caritatives à la Nonciature apostolique. Il avait consacré, le 2 février 2023, à une série de rencontres avec les jeunes et les catéchistes au Stade des Martyrs. Une autre rencontre lui a permis de prier avec les prêtres, les diacres, les personnes consacrées et les séminaristes à la Cathédrale Notre-Dame du Congo. Il a clôturé cette journée par un échange privé avec les membres de la Compagnie de Jésus à la Nonciature Apostolique. Il a pu quitter Kinshasa, le 3 février 2023, pour Djuba (Soudan du Sud) après une rencontre avec les évêques de la CENCO.

Évaluation des cas de la maladie du sommeil en RDC

La RDC a commémoré, le **30 janvier 2023**, la Journée Mondiale de lutte contre la Trypanosomiasse Humaine Africaine (THA), instituée, en 2018. Le thème de cette année était « *Mobilisons-nous tous pour l'élimination de la maladie du sommeil* ». Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a révélé que le nombre des cas de cette maladie en RDC a connu une baisse sensible en passant de 6.000 cas en 2012 à 510 cas seulement en 2022 ! En dépit de cette diminution, la RDC demeure le pays le plus touché car il regorge encore de 70% des cas de THA répertoriés dans le monde.

AFRIQUE

En **Éthiopie**, les forces tigréennes ont commencé, le **11 janvier 2023**, à restituer leur armement lourd à la commission de l'Union Africaine comme convenu par l'Accord de paix signé à Pretoria, le 2 novembre 2022.

Au **Cameroun**, c'est, le **22 janvier 2023** que le corps du journaliste Martinez Zogo a été découvert. Cet assassinat reste encore inexpliqué.

Le Président du **Kenya** a appelé Kinshasa et Kigali au respect des engagements pris à Luanda et par la suite à Nairobi. Cet appel a été lancé le **25 janvier 2023**. Il a aussi exhorté le Gouvernement et la communauté internationale à apporter un soutien efficace aux personnes déplacées à la suite des violences.

En **Libye**, une conférence de réconciliation inter-libyenne s'est tenue, depuis le **10 janvier 2023**, à Tripoli sous l'égide de l'Union Africaine. Il a été rappelé aux participants de dépasser leur rancœur. Le mérite de cette rencontre est de rassembler pour la première fois, toutes les sensibilités libyennes aux revendications diamétralement opposées.

Le **Maroc** a déposé une plainte auprès de la CAF pour sa non participation au Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) qui s'est déroulé, dès le **13 janvier 2023**, en Algérie. La raison réside dans le refus de l'Algérie d'accorder le droit d'atterrissage à l'avion du Royal Air Maroc transportant les joueurs marocains.

Au **Sénégal**, le Président Macky Sall, en sa qualité de président en exercice de l'Union Africaine, en collaboration avec la Banque Africaine de Développement, a lancé, le **25 janvier 2023**, le 2e Sommet sur l'agriculture avec la participation de 34 Chefs d'Etat et de gouvernement africains. Ces assises avaient pour thème, « Nourrir l'Afrique : Souveraineté alimentaire et résilience ». Les dirigeants africains ont été invités à réfléchir sur les moyens d'impulser la souveraineté alimentaire de l'Afrique à la lumière de ses potentialités agricoles et de développer le secteur alimentaire du continent au regard de son énorme potentiel.

Au **Sud-Soudan**, trois travailleurs humanitaires ont été tués à Abyei. Début janvier 2023, les Nations-Unies ont condamné ce meurtre et exigé que cessent les attaques contre les employés du secteur humanitaire. ■